

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

1 an après : succès de la gratuité des abonnements Réseau des Médiathèques d'Orléans

Depuis le 1^{er} septembre 2016, l'abonnement au réseau des médiathèques d'Orléans est gratuit. 1 an après, tous les indicateurs sont au vert avec, par exemple, une augmentation de 155% du nombre de nouveaux lecteurs. Ce principe de gratuité permet d'attirer de nouveaux publics et favorise le développement de la lecture publique.

Sur l'ensemble du réseau des médiathèques d'Orléans, sur la période septembre 2016 - Août 2017 et par rapport à la période Septembre 2015 – Août 2016 :

- **Entrées** : 437 000 soit **13% d'augmentation** (386 274 l'année précédente)
- **Nouveaux lecteurs** : 9 272 soit **155% d'augmentation** (3 641 l'année précédente)
- **Réinscriptions** : 9 853 soit **21% d'augmentation** (8 173 l'année précédente)
- **Emprunteurs actifs** : 19 124 soit **62% d'augmentation** (11 814 l'année précédente)
- **Prêts documents physiques** : 730 340 soit **24 % d'augmentation** (587 302 l'année précédente)

Faciliter et développer l'accès à la lecture publique et médias de manière générale

La mise en place de la gratuité des abonnements, le 1^{er} septembre 2016, a permis d'attirer, au sein du réseau, de nouveaux lecteurs de tous âges et de sensibilités diverses.. La part des parents et des moins de 30 ans est ainsi en forte augmentation au sein des nouveaux inscrits. Les pratiques des usagers ont également évoluées comme en atteste la **hausse des prêts sur les CD** (70 000 prêts de septembre 2016 à août 2017 soit deux fois plus que l'année précédente) **et les DVD** (30% d'emprunts supplémentaires de septembre 2016 à août 2017 par rapport à l'année précédente). Pour répondre aux attentes de ces nouveaux publics, le réseau des médiathèques d'Orléans s'adapte et propose par exemple, depuis avril 2017, **un large choix de vinyles**. Véritable soutien à la politique de démocratisation culturelle et de développement de la lecture publique notamment, cette gratuité démontre que la tarification, même avec des coûts d'inscription peu onéreux, était un frein pour une partie non négligeable de la population.

Informations pratiques

- | | | |
|--|--|---|
| <ul style="list-style-type: none">• Médiathèque : 1, place Gambetta – Orléans
Mardi, mercredi, vendredi, samedi :
10h-18h
Jeudi : 13h-20h | <ul style="list-style-type: none">• Argonne : 1, Place Mozart - Orléans
Mardi, mercredi, jeudi, vendredi :
13h30-18h
Samedi : 10h-12h et 13h-17h | <ul style="list-style-type: none">• Madeleine : 2 place Louis Armand - Orléans
Mardi, jeudi, vendredi : 14h–18h
Mercredi : 10h–12h et 14h–18h
Samedi : 10h–12h et 13h30-17h30 |
| <ul style="list-style-type: none">• Maurice-Genevoix : 1 place Pierre-Minouflet – Orléans
Mardi, samedi : 10h-12h30 et
14h-18h
Mercredi, vendredi : 10h-18h
Jeudi : 13h-19h | <ul style="list-style-type: none">• Blossières : 18, rue Charles Le Chauve
Orléans
Mardi : 10h-12h30
Jeudi, vendredi : 14h-18h
Mercredi : 10h-12h et 14h-18h
samedi : 10h-12h et 13h30-17h30 | <ul style="list-style-type: none">• Saint Marceau : 2, rue des Roses - Orléans
Mardi, vendredi : 14h-18h
Mercredi, samedi : 10h-12h et
14h-18h
Jeudi : 14h-19h |